



REPUBLIQUE GAMBETTA NOIROOT
ECRIN DE LUMIERE

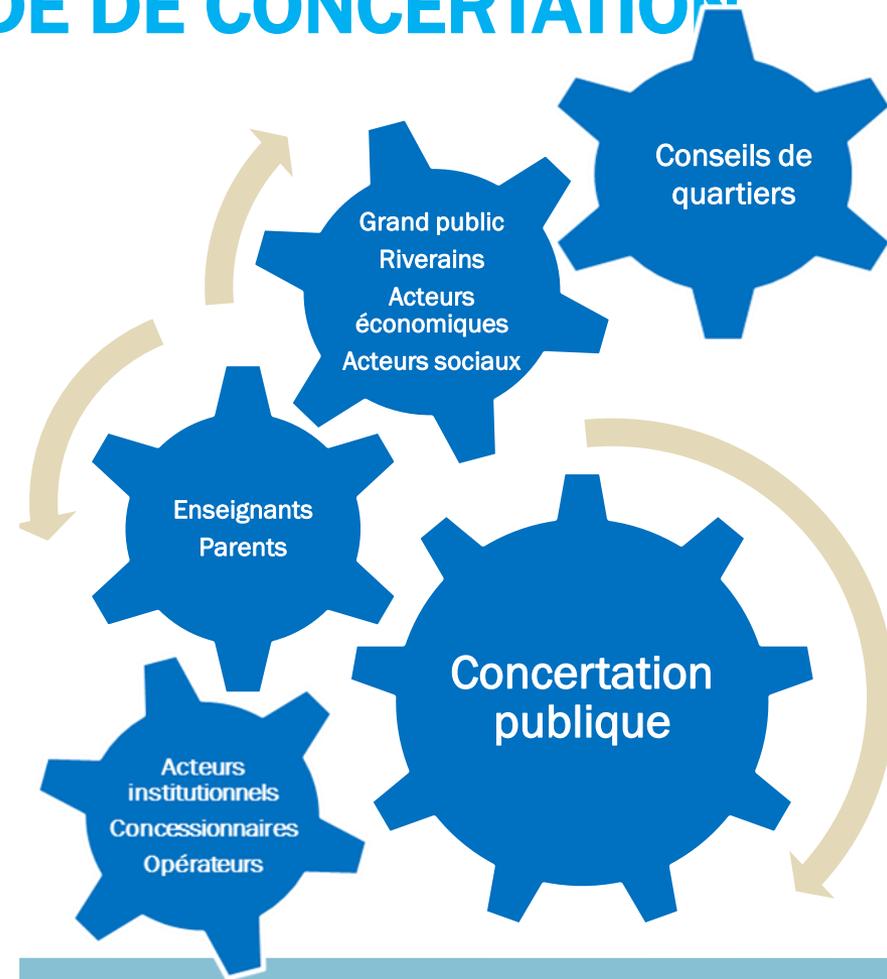
UNE PROMENADE URBAINE DANS UN ECRIN VERT
UN CATALYSEUR DE RENCONTRES

RÉUNION PUBLIQUE
3 JUILLET 2019

LE CHOIX DE LA MÉTHODE DE CONCERTATION

La concertation s'opère à plusieurs niveaux :

- **La concertation publique** de la nouvelle opération d'aménagement République Gambetta dans le cadre d'un affichage, d'une diffusion d'informations internet, presse et la présente réunion publique.
- **La concertation avec le groupe de travail** « regroupement des écoles du centre-ville » **qui se réunira dès septembre.**
- **La mobilisation des conseils de quartier,**
- **La mobilisation des acteurs institutionnels,** dont l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, l'Agglomération, la Caisse des Dépôts, dans le cadre du dispositif Cœur de Ville qui a retenu cette opération.



LA DÉMARCHE CŒUR DE VILLE

- ❑ En **mars 2018** : 222 communes retenues dans le cadre du dispositif «**Cœur de ville**», dont Roanne. Ce dispositif permet de mobiliser des aides publiques.
- ❑ Les élus ont donc fait des propositions d'actions à développer dans le cadre de ce dispositif et un projet a notamment été retenu au **printemps 2019**, afin de réaménager la friche République – Noirot – Gambetta, projet intégrant les écoles du centre-ville.
- ❑ Il s'agit d'un projet permettant de modifier durablement les usages et l'image du cœur urbain et d'attirer de nouveaux ménages.
- ❑ Le conseil municipal du 11 juin 2019 a donc décidé de :
 - ❑ **Supprimer l'ancienne ZAC**, uniquement destinée à construire des logements et surdimensionnée.
 - ❑ **Relancer la concertation pour une nouvelle opération**, incluant la réalisation d'un équipement éducatif et intergénérationnel pour regrouper les équipements existants et notamment les écoles.



VERS UNE NOUVELLE GEOGRAPHIE SCOLAIRE

La carte scolaire de la ville de Roanne Inventer l'école de demain

La carte scolaire est un enjeu important de l'attractivité de la ville centre et ses quartiers et plus particulièrement **pour le centre-ville.**

Environ 2 600 élèves sont accueillis dans les écoles de Roanne, à savoir 1 500 enfants en élémentaire et 1 100 enfants en maternelle.

330 à 350 enfants fréquentent des locaux devenus inadaptés dans les groupes scolaires Crozon, Paul Bert, maternelle Carnot et le restaurant scolaire Carnot situés à proximité immédiate de l'îlot République Gambetta.

Le site Gambetta République constitue une belle opportunité foncière de plus de 1,5 ha pour regrouper ces équipements.



LE REGROUPEMENT DES ECOLES ?

- ❑ Le centre-ville de Roanne accueille **3 écoles** (la maternelle Carnot, les élémentaires Crozon et Paul Bert) **et un restaurant scolaire**, avec :
 - Des sites éparpillés ;
 - Des locaux vétustes et énergivore, très éloignés des attentes actuelles en terme de développement durable ;
 - Des problématiques de stationnement et de circulation.
- ❑ En **2016**, les élus ont pris la décision de regrouper les écoles Paul Bert et Crozon puis la réflexion s'est ouverte à l'école maternelle Carnot.
- ❑ Un **groupe de travail** comprenant enseignants, parents d'élèves, services de la mairie et DDEN a été constitué, s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 et en 2017 et a établi en **mai 2017**, un **premier cahier des charges** avec la position suivante :

« seule hypothèse viable = friche Gambetta – République. Site avec dimension et position assez centrale mais nécessitant d'envisager un projet plus large que la simple construction d'une école au vu de la taille du terrain disponible. Ecole devant être exemplaire sur le plan écologique ».

- ⇒ **Cette proposition avait retenue toute l'attention des élus mais le projet a été mis en attente au vu de son ampleur et de son coût.**
- ⇒ **Il est aujourd'hui relancé.**



RÉFLÉCHIR A UN NOUVEAU PROJET

Imaginer l'école de demain :

Répondre aux nouveaux défis de la société de l'information, des réseaux sociaux et aux nouvelles manières d'enseigner et d'organiser les espaces.

Concevoir **une école ouverte sur les outils numériques et ouverte sur le quartier**, connectée aux divers moyens de mobilités, avec **des espaces d'animation partageables et modulables** entre les différents utilisateurs potentiels, dans une logique intergénérationnelle.

Accueillir **des activités périscolaires et extra scolaires**, des espaces de **coworking**, des espaces à destination des seniors pour **un nouveau tiers lieu éducatif** et intergénérationnel.

Créer un «catalyseur de rencontres», un **lieu d'apprentissage global et de socialisation** dans lequel chacun peut développer des aptitudes éducatives et citoyennes.



RÉFLÉCHIR A UN NOUVEAU PROJET

Apporter de nouvelles réponses, mutualiser :

Réfléchir à la mutualisation et à la modularité de certains espaces partagés entre les différents temps de l'enfant pour **voir plus grand et mieux équipé.**

Aménager **des espaces extérieurs réservés aux enfants de l'école** sur les temps scolaires et périscolaires et **ouverts aux jeunes du quartier** en dehors de ces créneaux.

Imaginer des salles de taille modulable, permettant **d'enseigner en petit nombre ou en grand groupe.**

Organiser les espaces, dans une **démarche environnementale** et économiquement efficiente, pour **favoriser les apprentissages**, le **vivre-ensemble** et mieux articuler les pratiques pédagogiques aux contraintes de locaux?



LE PROGRAMME GLOBAL

L'équipement éducatif et d'enseignement regroupe plusieurs fonctions, certaines étant mutualisées et d'autres spécifiques :

- ❑ **le futur groupe scolaire maternel et élémentaire** encadré par le personnel de l'éducation nationale et municipal qui accueillera plusieurs fonctionnalités dans les mêmes locaux,
- ❑ **les activités périscolaires et extra scolaires** dans un « centre de loisirs ouvert » au-delà de l'école en période hors scolaires,
- ❑ **un club des aînés** avec des finalités intergénérationnelles,
- ❑ **un restaurant** permettant de répondre aux besoins des divers équipements constituant le tiers-lieu éducatif et d'enseignement.
- ❑ **Des espaces partagés d'ateliers ou de travail (coworking) ...**

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Deux calendriers distincts sont envisagés :

□ L'équipement éducatif et intergénérationnel

- Définition du programme, élaboration d'esquisses préalables par les services
- Réunion de groupes de travail (Septembre à décembre 2019)
- Procédure de concours d'architecte (avril à décembre 2020)
- Etudes, financements, appels d'offres, travaux et aménagement des locaux (printemps 2021- printemps 2023)

□ Le projet d'aménagement

- **Suppression de la ZAC et lancement nouvelle concertation publique de l'opération d'aménagement** (Conseil municipal du 11 juin 2019)
- Concertation publique (Juin à décembre 2019).
- **Réunion publique du 3 juillet 2019**
- Etudes, appels d'offres, travaux, aménagements extérieurs, construction des autres équipements et des logements (à partir du printemps 2020 -...)



REPUBLIQUE GAMBETTA NOIROTH
ECRIN DE LUMIERE

UNE PROMENADE URBAINE DANS UN ECRIN VERT
UN CATALYSEUR DE RENCONTRES

VOUS AVEZ LA PAROLE!